

# Enjeux d'enfants change de locaux, pas de combat



Guy Le Marié et Marine Boudier, respectivement président et directeur de l'association Enjeux d'enfants.

L'association Enjeux d'enfants, qui vient en aide aux enfants des détenus, a changé de locaux, avec enthousiasme. Mais elle reste en difficulté financière.

Entretien

**Marine Boudier**, directrice,

et **Guy Le Marié**, président d'Enjeux d'enfants.

Quel est l'objectif d'Enjeux d'enfants ?

Cette association a vu le jour en 1992. Son but est de maintenir le lien entre l'enfant et son parent, lorsque celui-ci est en prison. Un détenu reste d'abord et avant tout un parent, avec des droits et des responsabilités. C'est l'idée que nous essayons de véhiculer. Par ailleurs, nous nous adaptons aux besoins de l'enfant, qui peuvent être très différents en fonction de son âge. Tout doit être fait dans son intérêt.

Quel rôle jouez-vous concrètement auprès des familles ?

Nous sommes des médiateurs. Nos interventions débutent suite à une demande écrite du détenu. Par notre intermédiaire, les familles s'envoient alors des courriers. Puis, nous rencontrons les enfants et nous organisons des visites au parloir. À chaque fois, un membre de notre équipe est présent pour accompagner l'enfant. Ce procédé peut mettre plusieurs mois. Cela dépend des relations qu'entretiennent les membres de la famille.

Nous organisons aussi des actions collectives, comme des ateliers ou des groupes de discussions entre pères, pour qu'ils échangent sur leurs droits et sur les besoins de leur enfant. À la maison

d'arrêt de Vezin, par exemple, l'association a mis en place un spectacle de Noël, préparé par les papas de la prison.

Enjeux d'enfants a changé de locaux au mois de mai...

Avant, l'association occupait deux lieux, un endroit trop vétuste où l'on ne pouvait pas recevoir les familles, et un autre au dernier étage d'un immeuble, ce qui posait des soucis pratiques. Maintenant que nous sommes installés boulevard Jacques-Cartier, à l'ancienne place de la Maison Ti Tom, nous sommes en capacité de rassembler toutes nos activités. Nous voulions que nos locaux puissent être accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Le loyer est beaucoup moins cher. Un avantage non négligeable, au vu des difficultés financières de l'association aujourd'hui.

Quelles sont ces difficultés ?

Enjeux d'enfants, comme la plupart des associations, s'appuie sur le soutien des collectivités locales. Or, les collectivités éprouvent de plus en plus de difficultés à nous financer. En 2010, le conseil général a diminué de 20 % son aide à l'ensemble des associations d'Ille-et-Vilaine.

De même, pour 2010, nous avons reçu les subventions de l'administration pénitentiaire seulement en novembre. Du coup, nous essayons de développer le mécénat, même s'il ne peut être qu'un complément. Cela nécessite un énorme travail et demande de se concentrer sur des projets bien spécifiques.

Lundi dernier, vous ouvriez vos portes...

Nous avons organisé une soirée portes ouvertes pour faire découvrir nos nouveaux locaux. Mais ce n'était qu'un prétexte. Le but en réalité était de rencontrer nos partenaires : ceux travaillant dans le cadre de l'incarcération, les anciens bénévoles d'Enjeux d'enfants et les associations qui se mobilisent pour les enfants, notamment. C'est important de garder des moments de rencontre comme ceux-là, de manière à connaître le travail de chacun.

Recueilli par Anne-Laure LE JAN. Ouest-France